

Les modalités tarifaires

FORMATION INITIALE

70 % du temps en formation à l'école

ALTERNANCE

80 % du temps de formation en entreprise

Uniquement pour les BTS

Contrat d'Apprentissage

Contrat de Professionnalisation

Convention de Stage Longue Durée

STATUT

Étudiant Stagiaire

Apprenti

Alternant

Étudiant ou Stagiaire de la formation continue

RÉMUNÉRATION

Pas de gratification obligatoire

27 à 100% du SMIC

55 à 100% du SMIC

Gratification obligatoire 4,35 €/h au minimum

PRISE EN CHARGE DES COÛTS DE FORMATION

Par l'étudiant ou un organisme de financement

Par l'OPCO** de l'entreprise

Par l'OPCO** de l'entreprise

Par l'étudiant ou un organisme de financement

TARIFS DES FORMATIONS*

CCA : 3160 €*
 BTS : 4320€ / année*
 BTS en 1 an : 6420€*

Mention Complémentaire : 170€ (optionnelle)

Tarifification à l'OPCO** selon le niveau de formation à valider

De 16 à 29 ans révolus

Tarifification à l'OPCO** selon le niveau de formation à valider

De 16 à 29 ans révolus ou plus pour les demandeurs d'emploi

BTS : 4320€ / année*
 Bachelor : 5320 €*
 Mastère : 6320€ / année*
 Certification Voltaire : 170 €

* Les tarifs comprennent :

- Les frais de scolarité : 400€
- Cotisation au BDE : 20€
- Les droits d'inscription aux certifications professionnelles : 100€

** OPérateur de COmpétences

TVA non applicable selon l'article 261 du CGI.